si nous concédons la mesure qui nous est p aujourd'hui soumise. Eh! que signifient ces requêtes qui tous les jours nous arrivent par milliers? Pourquoi voit-on toutes ces croix apposées à ces protestations énergiques et patriotiques, croix faites par de rudes mains guidées par de nobles cœurs? (Ecoutez! écoutez!) Je vais vous le dire, M.l'ORATEUR, c'est qu'avant l'union des Canadas le conseil législatif était composé d'ennemis des Bas-Canadiens qui refusèrent pendant un grand nombre d'années de donner des octrois, quelque légers qu'ils fussent, pour nos écoles du Bas-Canada qui, grace à cette proscription tyrannique, furent fermées par centaines et les enfants de nos compatriotes ne purent recevoir l'éducation dont ils auraient certainement profité. Voilà pourquoi aujourd'hui les requêtes qui nous arrivent de tous côtés pour protester contre l'oppression qu'ou nous prépare, sont en grande partie signées par des croix,—croix qui valent certainement les magnifiques signatures de certains hon députés de cette chambre, qui ont voulu tourner en ridicule les signataires de ces requêtes. cette époque, M. l'ORATEUR, le clergé canadien était, comme aujourd'hui, à la tête de l'éducation, et l'oligarchie britannique faisait tout en son possible peur rétrécir le cercle de sa noble mission; l'éducation des enfants du sol. (Ecoutez! écouter!) Mais, graces à la protestation constante et énergique d'hommes patriotiques, graces aux luttes qu'ils ont soutenues pendant de longues années,-luttes qui dégénérèrent un jour en une rébellion ouverte contre l'autorité de la Grando-Bretagne, -nous avons conquis les libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Et, à propos de cette rébellion, je crois bien que l'hon. procureurgénéral du Bas-Canada doit se rappeler qu'il a été l'un de ceux qui, dans ce temps, ont élevé l'arbre de la liberté à St. Charles et l'ont coiffé du bonnet de la liberté. A cette époque, M. l'ORATEUR, le procureur-général du Bas-Canada ne reculait pas devant une rébellion ouverte contre Sa Majesté pour obtenir ce qu'il croyait être les légitimes libertés de ses concitoyens; aujourd'hui, il ne reculo pas devant un titre de baronnet en récompense de la trahison qu'il est prêt à consommer vis-à-vis de ses compatriotes. (Ecoutez! écoutez!) J'ai dit, il y a un instant, que les Canadiens-Français avaient tout droit de craindre pour leurs institutions sous la confédération, et je vais le prouver en citant quel-

DURHAM,-rapport qui a servi de modèle au gouvernement pour faire son projet de confédération, lequel se trouve calqué pour ainsi dire mot pour mot sur cet habile exposé des meilleurs moyens à adopter pour anéantir la nationalité française en ce pays. (Ecoutez! écoutez!) Et à ceux qui seraient tentés de traiter mes craintes de chimériques, je n'ai que ceci à dire : Veuillez bien croire que les Aughais qui siégèrent à la conférence ne se laisseront pas mener par les que ques Bas-Canadiens qu'ils trouveront dans le gouvernement fédéral, et qu'ils travailleront consciencicusement, et en quelque sorte naturellement, à l'œuvre rêvée par Lord DURHAM et conduite jusqu'ici avec une habileté qui, pour avoir été quelquefois déguisée, n'était pas moins calculée à produire les résultats prévus et désirés par la Grande-Bretagne. Je vais lire à la chambre une extrait du rapport en question, car il est bon qu'on rappelle ces faits à l'esprit de nos représentants du Bas-Canada :-

"Jamais, à l'avenir comme dans le passé, la population anglaise ne souffrira l'autorité d'une chambre d'assemblée dans laquelle les Français auront une majorité ou même quelque chose approchant d'une majorité."

Voilà, M. l'ORATEUR, les expressions dont s'est servi lord DURHAM dans son rapport au gouvernement anglais! Et vous allez voir qu'on a bien suivi ce plan : on a commencé par une union des deux Canadas, on continue avec une confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, et on terminera enfin par une union législative, dans laquelle la race française se trouvera noyée et anéantie à tout jamais. (Ecoutes ! écoutes !) Un hon. député, qui a adressé la parole à cette hon, chambre à la séance d'hier soir, nous a dit que la confédération serait le commencement de la fin. et la perte des Bas-Canadiens. Il était impossible de décrire plus exactement la position dans laquelle nous nous trouverons avec la contédération. (Ecouter ! écouter !) L'hon. député de Vaudrenil nous a dit qu'il y avait en Angleterre autant de catholiques qu'il y en a à Rome même, le siège de la catholicité. Eh bien! que signifie cette assertion? Prouvet-elle quelque chose en faveur de sa thèse? Combien y a-t-il de membres dans le parlement anglais pour représenter les catholiques de la Grande-Bretague? Si je ne ne trompe, je crois qu'il n'y en a que deux ou trois. Eh bien! je vous le demande, M. l'ORATEUR, ques extraits du fameux rapport de Lord | quelle influence ces populations catholiques